



Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 6 août 2024

Objet : Question parlementaire n° 1010 du 15 juillet 2024 de Monsieur le Député Dan Hardy concernant « Responsabilité des huissiers de justice lors l'accomplissement de ses missions ».

Madame la Ministre,

En date du 15 juillet 2024, la question parlementaire sous rubrique m'a été transmise.

Je vous saurais gré de bien vouloir demander à Monsieur le Président de la Chambre des Députés d'accorder à mes services une prolongation du délai de réponse jusqu'au dimanche 15 septembre 2024, étant donné que la collecte de l'ensemble des éléments de réponse ne pourra pas être achevée jusqu'à l'échéance du délai imparti.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de la Justice

(s.) Elisabeth Margue